

JARDINS ORNEMENTAUX

ACTUALITÉS

JARDINS ORNEMENTAUX

Buis

Pyrale : vols en cours

En Bref

Jardins d'ornement

Dégâts d'otiorhynques

Potagers

Chou : absence d'altise

Chou : présence de piéride en diminution

Chou : arrivée d'un puceron vert

Pomme de terre : présence de larves de doryphores en (53)

Pomme de terre : présence de taupins en (49)

Tomate : premiers vols de *Tuta absoluta* en JEVI

Vergers

Carpocapse : seuil de risque dépassé

Tous espaces

Voyages... Et végétaux dans les bagages ne font pas bon ménage !

À SURVEILLER

La maladie de la Sharka

Causée par le potyvirus, Plum Pox Virus (PPV), classé ORNQ

NOTE NATIONALE

Flore des bords de champs & santé des agro-écosystèmes

Les abeilles et insectes pollinisateurs butinent...

Protégeons-les !

Portail Ecophyto JEVI PRO
Site Jardiner Autrement

Buis

• Pyrale : vols en cours

Réseau d'observation

Secteur d'Erdre et Gesvres, de Derval, les Mauges, Haut-Anjou (49), région lavalloise, pays de Mayenne, pays Fléchois, cœur du bocage vendéen, pays de Sainte Hermine ; espaces verts et jardins de particuliers.

Observations

Les vols sont observés dans tous les départements depuis deux semaines, à présent. Le maximum de papillons relevés dans un piège est de 14 individus. Cependant, la moyenne régionale se situe autour de 2,4 papillons / semaine.

Analyse et gestion du risque

Actuellement, le stade en présence ne justifie aucune application de produits phytopharmaceutiques de biocontrôle. Pour les jardiniers qui souhaiteraient lutter par des lâchers de trichogrammes (micro-hyménoptères parasitoïdes - œufs), vérifiez l'évolution des captures dans les pièges et planifiez ces interventions dès la présence de papillons.

Biologie

Informations dans le BSV JEVI n°1 en page 2, [en cliquant ICI](#). Information complémentaire : la capacité de vol des papillons est très variable, de 0 à 45 km, et dégressive selon les différentes générations ; la première ayant une capacité plus élevée que la dernière.



© F GASTINEL - Polleniz

Papillon Pyrale du buis - piège à phéromone

ABONNEMENT BULLETIN JEVI

Retrouvez les différents bulletins régionaux sur le web...

- www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr
- www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr
- www.polleniz.fr

... ou inscrivez-vous en ligne pour être informé directement par mail de chaque nouvelle parution :

- <https://polleniz.fr/bsv/#bulletinjevi>



Méthodes alternatives



Dans le cadre des travaux SaveBuxus (programme coordonné par Plante et Cité et ASTREDHOR), les éléments pour la gestion des populations de pyrale du buis qui ressortent sont :

Confusion sexuelle à base de médiateurs chimiques

Pour exprimer son plein potentiel, celle-ci a intérêt à être réalisée sur de grandes surfaces ou mieux dans le cadre d'une lutte collective à l'échelle de plusieurs jardins limitrophes ou d'une commune, car si des femelles de pyrale sont fécondées hors de la zone traitée, elles peuvent tout à fait venir pondre sur les buis dans les km environnants. A positionner avant la capture des premiers papillons.

Lâchers de trichogrammes

Il s'agit d'hyménoptères parasitoïdes oophages, dont la mobilité est assez faible à partir des points de lâcher (environ 40 cm) donc plutôt adaptés à la protection des buis isolés ou topiaires, mais certains sites en espaces verts ont noté une bonne efficacité sur tous leurs buis, à condition d'apporter les quantités nécessaires et de respecter scrupuleusement les conditions d'emploi. A effectuer dès la capture des premiers papillons mâles en piège phéromonal. Source : J JULLIEN - DGAL.

Synthèse SAVE BUXUS, volet pyrale du buis. Y accéder en cliquant [ICI](#).

En bref

Jardins d'ornement

• Dégâts d'otiorhynques

Observations

La présence d'otiorhynques est constatée dans un jardin vendéen, ils s'attaquent actuellement aux feuilles des lilas et des fusains. Les impacts restent limités car les populations sont régulées manuellement.

Analyse et gestion du risque

Les adultes de ce ravageur s'alimentent la nuit en dévorant l'extrémité des feuilles, laissant des traces de morsures en demi-lune qui peuvent particulièrement être inesthétiques sur les végétaux d'ornement à feuillage persistant. Après la ponte des œufs au pied des végétaux, il s'ensuit l'apparition des larves souterraines qui sont préjudiciables. En effet, leur voracité peut entraîner l'affaiblissement des plantes sensibles. Ils peuvent causer de gros dégâts à l'automne en se nourrissant du système racinaire, dès leur éclosion et jusqu'à leur nymphose.

En mesures de prévention, il convient de vérifier ses plantes lors de l'achat et de planter des végétaux sans morsures foliaires. Une bande de glu peut être disposée sur les troncs pour les arbustes conduits en tige afin de stopper la migration des adultes vers le feuillage en fin d'hiver/début du printemps. Certains oiseaux (merle, perdrix) et mammifères consommateurs de larves (hérisson, musaraigne...) sont des prédateurs naturels de ce ravageur, il est alors conseillé d'aménager le site en disposant des abris naturels et favorables au développement de la biodiversité (haies à baies, abris faits de morceaux de bois, tas de pierres...).

Une lutte biologique avec des nématodes entomopathogènes *Heterorhabditis bacteriophora* mis en solution et épandus sur le sol par un arrosoir pourra s'effectuer au mois d'août-septembre. Elle agit sur les stades larvaires de



Larves et jeune adulte d'otiorhynques

ces insectes (larves terricoles) qui affectent le système racinaire et détériorent le collet des plantes.

Il existe également des pièges à destination des adultes. Il s'agit de morceaux de bois enduits d'un gel contenant des nématodes. En cherchant un abri et en passant dessous, l'adulte se retrouve parasité par ces derniers. Il conviendra de retirer le paillage qui serait déposé aux pieds des massifs (car sert également d'abris à ces insectes).

Enfin, autre méthode : la suppression manuelle. Actuellement, les jardiniers impactés sortent à la tombée de la nuit, avec une lampe torche, pour détruire directement les adultes observés.

Potagers

• Chou : absence d'altise

Observations

Après un mois de présence, dans le secteur Erdre et Gesvres et dans le Pays de Craon (radis), l'absence d'altise est maintenant confirmée.

• Chou : présence de piéride en diminution

Observations

Les populations de piéride sont en diminution : elles sont maintenant absentes des sites en Loire-Atlantique et seuls quelques papillons, ainsi que des pontes, ont été observés dans un potager en Vendée.

• Chou : arrivée d'un puceron vert

Observations

Après les populations de pucerons cendrés, régulés par des micro-hyménoptères parasitoïdes, c'est au tour des pucerons verts ailés de faire leur apparition (l'espèce n'a pas pu être identifiée). Pour le moment, leur présence, encore faible, n'occasionne pas de dégât.

Certains pouvant être porteurs de virus : à surveiller !

• Pomme de terre : présence de larves de doryphores en (53) et (49)

Observations

En Mayenne, les parcelles historiquement touchées par ce ravageur le sont de nouveau cette année (Pays de Craon et Haut-Anjou). L'une d'entre elles présente des niveaux de populations pour le moment inférieurs aux années précédentes, une suppression manuelle étant effectuée dès les premières observations.

Une parcelle est également occupée par des larves de doryphores, aux Marches du Segréen à l'Ouest d'Angers.

L'absence de ce ravageur est toujours confirmée dans le secteur d'Erdre & Gesvres, dans les Mauges et dans le bocage vendéen.

Gestion du risque

Informations dans le [BSV JEVI n°4 du 1^{er} juin 2023, en page 5 ICI](#).



Larves de doryphores - pomme de terre

Larve de coccinelle - pomme de terre

• Pomme de terre : présence de taupins en (49)

Observations

En Maine-et-Loire, un jardinier fait part de la présence de taupins sur sa culture.

Gestion du risque

Il convient d'effectuer des rotations de cultures, en plantant des végétaux pas ou très peu attaqués par le taupin : lin, pois, haricot.

En amont, il est possible de les piéger dans des pommes de terre enterrées (à 4-5 cm), préalablement coupées en deux et légèrement creusées, que l'on renouvellera tous les deux jours, voire chaque semaine selon le degré d'infestation.

Il est également possible de mettre en place un piégeage par phéromone, d'avril à octobre.

Enfin, l'application de nématodes *Steinernema feltiae* peut être effectuée.

• Tomate : premiers vols de *Tuta absoluta* en JEVI

Observations

Les premiers vols ont été enregistrés début juin dans la région de Derval et depuis, ils sont en augmentation. Un second site confirme cette tendance, dans le pays des Mauges. Quelques feuilles minées sont également observées.

Les particuliers dont le potager est indemne du côté d'Erdre et Gesvres confirment encore, en ce début de vol, l'absence du ravageur sur leur parcelle.

Dans le cadre du monitoring de cette espèce, le comptage des vols de papillons est effectué à l'aide de pièges à eau (cuvette rouge) complétés par un diffuseur de phéromone s'installé au centre du piège (« panier » vert). Ce piège est disposé dans la culture, entre 10 et 40 cm du sol, sur une surface plane. Il est relevé minimum une fois par semaine.

Cycle de vie et Méthodes de lutte

Informations dans le [BSV JEVI n°3 du 11 mai 2023, page 6 ICI](#).



Piège à *Tuta absoluta* (phéromone)



© F GASTINEL - POLLENIZ

Vergers

• Carposapse : seuil de risque dépassé

Observations

Durant la semaine précédente, deux pièges ont présenté des dépassements de seuil (seuil indicatif de risque : 3 papillons par semaine), de l'ordre de 4 et 12 individus, en Mayenne et Loire-Atlantique. Les jardiniers les plus touchés ont effectué un traitement de biocontrôle.

Analyse et gestion du risque

Informations dans le [BSV JEVI n°4 du 1^{er} juin 2023, en page 6 ICI](#).

La filière professionnelle signale déjà les premiers dégâts !
[Dernier BSV filière arboriculture ICI](#)

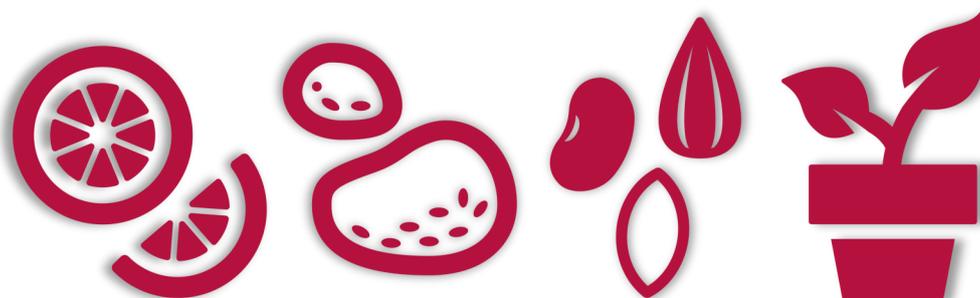
Tous espaces

• Voyages... Et végétaux dans les bagages ne font pas bon ménage !

Les beaux jours sont bien là et invitent à l'évasion. Si certains en profitent alors pour voyager, d'autres aiment ramener des souvenirs...

Ne participez pas à la propagation des ravageurs et maladies. Ensemble, jardinons responsable !!!

NE RAPPORTEZ PAS DE VÉGÉTAUX DANS VOS BAGAGES



Les maladies des plantes ne s'arrêtent pas aux frontières.

En rapportant des fruits, légumes, plantes, boutures ou graines, **vous risquez d'introduire des ravageurs** et de détruire nos forêts, parcs, jardins et cultures. Une fois ces ravageurs introduits en France, **leur élimination est difficile. Elle oblige à utiliser des pesticides.**

**TOUS VÉGÉTAUX INTRODUIITS ILLÉGALEMENT EN FRANCE SERONT SAISIS ET DÉTRUITS,
LEURS DÉTENTEURS SERONT SOUMIS À DES SANCTIONS.**

Il existe des exceptions ; pour plus de précisions, veuillez consulter le site Internet du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt : <http://agriculture.gouv.fr/importation-denrees-animales-vegetales>

À SURVEILLER

**PLANTES
EN
DANGER**

La maladie de la Sharka

- **Causée par le potyvirus, Plum Pox Virus (PPV) classé Organisme Réglementé Non de Quarantaine**

La maladie de la Sharka a été décrite pour la première fois en Bulgarie en 1916. À l'heure actuelle, la plupart des pays européens y sont confrontés et il existe également des foyers en Asie, Afrique du Nord, Amérique du Sud et du Nord.

Elle se développe sur les arbres fruitiers à noyaux et elle représente de graves conséquences pour les filières impactées.

C'est le virus Plum Pox Virus (PPV) qui est responsable de cette maladie. Il appartient au groupe des potyvirus.

Au sein de l'Union Européenne, PPV est classé Organisme Réglementé Non de Quarantaine (ORNQ). Mais en France, il dispose d'un statut complémentaire le hissant au rang d'organisme dont la lutte est obligatoire sur l'ensemble du territoire national.

Rappel - classement des ONR

Informations dans le Bulletin JEVI n° 2 de 2022, page 6, [en cliquant ICI](#).

L'absence d'ORNQ est vérifiée par les professionnels et les inspecteurs phytosanitaires, dans le cadre de la réglementation relative au [passeport phytosanitaire](#). La présence d'une étiquette passeport phytosanitaire apposée sur l'unité commerciale des végétaux de *Prunus* destinés à la plantation mis en circulation entre opérateurs professionnels du végétal atteste que la marchandise répond notamment à cette exigence d'absence d'ORNQ.

Description

Expressions des symptômes selon les organes touchés

Sur fruit : décolorations et/ou déformations en forme de tâches ou d'anneaux visibles sur la peau.

Sur fleur (pêcher à fleurs rosacées uniquement) : présence de stries rosées sur les pétales.

Sur feuille : décolorations à partir du printemps jusqu'au début de l'été. Ces symptômes s'atténuent au cours du temps et finissent par s'estomper dans le courant de l'été sous l'effet des fortes chaleurs.

Sur rameau : décolorations en forme de tâches ou d'anneaux visibles sur l'écorce.

Biologie

Le virus dispose de plusieurs souches et elles sont plus ou moins virulentes selon l'essence touchée.

Les souches connues sont actuellement au nombre de 5 et l'on en soupçonne une sixième, probable recombinaison de 2 autres.



© BIP - Bureau national interprofessionnel du pruneau
BIP (BUREAU NATIONAL INTERPROFESSIONNEL DU PRUNEAU)

Symptômes de la maladie de la Sharka - feuilles



© Biologische Bundesanstalt (DE)

Plum pox virus (PPV000) - <https://gd.eppo.int>

Symptômes de la maladie de la Sharka

Anneaux jaunes sur un cultivar de pêcher à chair jaune

Propagation

Sur de courtes distances (200 mètres), les pucerons assurent la transmission du PPV à partir d'arbres infectés via leurs piqûres de nutrition.

À plus grande échelle, les activités humaines, telles que l'utilisation de plants et de greffons contaminés participent à la propagation du virus.

À noter que la présence du virus dans les fruits ne constitue pas un risque pour la sécurité alimentaire ; ni pour la santé humaine, ni animale.

Plantes hôtes

Arbres fruitiers à noyau du genre *Prunus* tels que :

Pêcher

Nectarinier

Prunier

Abricotier

Cerisier

Amandier

Certaines espèces sauvages et ornementales de *Prunus*

Distribution

En France, la maladie de la Sharka a été introduite à la fin des années 60. Historiquement, cinq régions sont concernées par la surveillance et la lutte : Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Grand-Est et Nouvelle-Aquitaine. Plus récemment, la Haute-Corse a été touchée en 2019.

Dans notre région, en fin de saison végétative (août 2021), la maladie de la Sharka a été détectée sur un échantillon de prunier prélevé dans une pépinière du Maine-et-Loire ([carte de l'arrêté préfectoral ICI](#)). La présence de la maladie n'est pas connue sur le reste du territoire régional.

Impacts

Cette maladie est considérée comme la plus importante des *Prunus*. Les fruits atteints par le virus peuvent, suivant la variété, être fortement déformés ou présenter des nécroses. Leur teneur en sucres est souvent réduite. Tous ces symptômes les rendent peu attractifs pour la commercialisation. La maladie représente donc de graves pertes économiques. De plus, des études ont montré que lorsque 10% des arbres exprimaient des symptômes, 30% étaient finalement contaminés par le virus. Il existe ainsi un temps de latence entre la contamination et l'expression des symptômes.

À ce jour, il n'existe aucune méthode curative face à ce virus.

Pour aller plus loin

[Site Ephytia - INRAE](#)

[Fiche informative - Sharka](#)

[Site DRAAF-SRAL Pays de la Loire](#)

En cas de suspicion de détection, alerter sans délai Polleniz ou la DRAAF-SRAL PDL qui procédera aux vérifications nécessaires à la détermination de l'agent causal des symptômes.



Symptômes causés par la maladie de la Sharka

Décoloration des pétales causée par la souche PPV-M sur les fleurs du pêcher cv. Bébé d'or



Symptômes de la maladie de la Sharka

Taches sur les noyaux d'abricot

NOTE NATIONALE

Flore des bords de champs

• & santé des agro-écosystèmes

Une note nationale est disponible à ce sujet. Consultez-la en cliquant sur la vignette.
Bonne lecture.



Les abeilles et insectes pollinisateurs butinent...

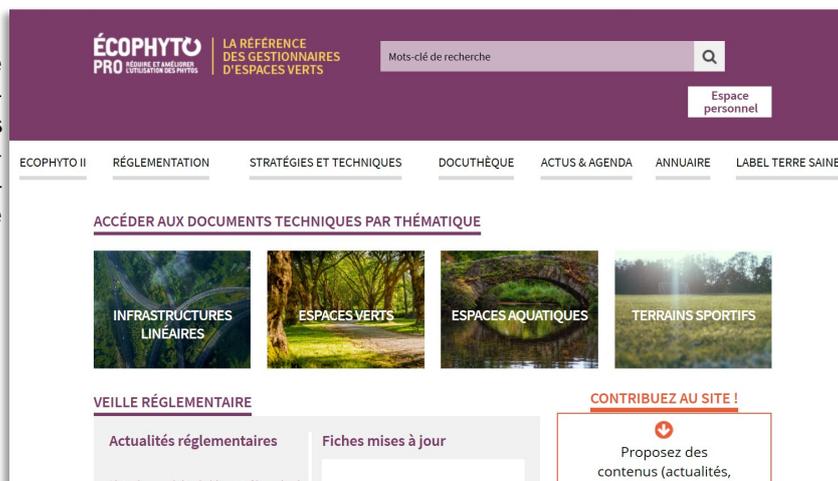
• Protégeons-les !

Deux notes nationales sont disponibles à ce sujet. Consultez-les en cliquant sur les vignettes.
Bonne lecture.



Portail ECOPHYTO JEVI PRO

Dans le cadre du plan Ecophyto en JEVI Pro, un site internet réunit les références et connaissances disponibles pour sensibiliser les **professionnels** des JEVI et leur permettre de faire évoluer leurs pratiques vers une réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires. Vous pouvez accéder à ce site via le lien suivant www.ecophyto-pro.fr



Site internet : Jardiner Autrement

Un site internet réunit les références et connaissances disponibles pour sensibiliser les **Jardiniers amateurs** et leur permettre de faire évoluer leurs pratiques. Vous pouvez accéder à ce site via le lien suivant www.jardiner-autrement.fr/.



RÉSEAU DE SURVEILLANCE BIOLOGIQUE DU TERRITOIRE 2023 PAYS DE LA LOIRE

Rédacteur : Francine GASTINEL - Polleniz - bsv.jevi@polleniz.fr

Groupe technique restreint : DRAAF Pays de la Loire - Polleniz - Animatrice inter-filières - Jardiniers amateurs



Observateurs : POLLENIZ, ONF, services espaces verts des villes de CHEMILLE EN ANJOU, LAVAL, LES SABLES D'OLONNES, MAYENNE, SAINT HILAIRE DE RIEZ, TALMONT SAINT HILAIRE, Les jardins de William CHRISTIE, jardiniers amateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La DRAAF PDL se dégage donc de toute responsabilité quant aux décisions prises par les gestionnaires pour la protection de leurs végétaux et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles.